

Hauts-de-France, Somme
Beauval
rue de l' Eglise

Église paroissiale Saint-Nicolas de Beauval

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80010110
Date de l'enquête initiale : 2009
Date(s) de rédaction : 2013
Cadre de l'étude : opération ponctuelle Beauval
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : église paroissiale
Vocabulaire : Saint-Nicolas

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1989, AC, 98, 99

Historique

Le 13 janvier 1884, Charles et Jules-Abel Saint présentent au conseil municipal de Beauval leur projet de construire à leur frais une nouvelle église paroissiale, en remplacement de celle existante, dont l'état était considéré comme trop vétuste pour pouvoir être réparée. Les industriels s'engagent à prendre en charge les frais de terrassement, de construction et d'ornementation du nouvel édifice qu'ils décident de construire sur un terrain leur appartenant au sein de la commune. Le 21 mars 1884, Charles Saint missionne Victor Delefortrie, qui propose un projet proche du schéma constructif de l'église d'Havernas qu'il avait réalisé en 1875 et de celle de Vignacourt, dont le chantier est engagé en 1876. Après l'accord du conseil municipal, le chantier démarre en mai 1884. La première pierre de la nouvelle église est posée officiellement lors d'une cérémonie réunissant la population ainsi que les prêtres des paroisses environnantes, le 27 juillet 1884. Les travaux de gros œuvre, réalisés par l'entreprise Devallois, sont achevés en 1886, à l'exception du clocher. Les sculptures ornementales de la façade principale (pinacles) sont réalisées par le sculpteur amiénois Alexandre Hesse, qui est régulièrement associé à Delefortrie, ainsi que par l'atelier parisien Neret, chargé spécifiquement des roses, mises en place en 1887. Les sculptures des quatre Évangélistes sont l'œuvre du sculpteur angevin Bariller. L'édifice est officiellement consacré le 7 août 1888, lors d'une cérémonie fastueuse, célébrée par l'abbé Candillon, curé d'Estrée-lès-Crécy. Celui-ci remplaçait l'abbé Ducrocq, nouveau curé de Beauval qui avait pris ses fonctions au décès de l'abbé Prévot en 1885.

Le 11 avril 1925, la foudre s'abat sur la toiture de l'église et provoque un gigantesque incendie qui détruit la toiture, les voûtes et une partie du mobilier, dont les orgues.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle ()

Dates : 1888 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : Paul-Jules-Joseph Delefortrie (architecte, attribution par source), Alexandre Hesse (sculpteur, attribution par source), Victor Bariller (sculpteur, attribution par travaux historiques), Neret (sculpteur, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Charles Saint (commanditaire, donateur, attribution par source), Jules-Abel Saint (commanditaire, donateur, attribution par source)

Description

L'église de style néogothique est implantée au centre de la commune de Beauval, sur un promontoire artificiel accessible par un large escalier droit de trente-trois marches. Elle est orientée au nord afin que sa façade principale donne sur le bourg.

Cette église, longue de 55 m de long sur 23 m de large, présente un plan en croix latine, composée d'une nef avec bas-côtés, de cinq travées, d'un transept non saillant et d'un chœur à deux travées droites et chevet polygonal. Elle est entièrement construite en brique à exception des ouvertures, des éléments décoratifs (pinacles) et de la flèche en maçonnerie, en pierre de taille. A l'intérieur, les voûtes d'ogives qui forment le couverture s'élèvent à dix mètres. La façade principale est dominée par le clocher de 45 m de haut avec sa flèche, ouvert par une série de trois portails séparés par deux tourelles polygonales et surmontés d'une galerie où sont logés les quatre évangélistes.

Son tympan porte l'inscription suivante : DOM / A.D. MDCCCLXXXVIII / IN. HON.S. NICOLAI. / I.B. CAR IVL / SAINT / FECERVNT [A Dieu très bon et très grand / En l'année 1888 / en honneur de Saint Nicolas / Jean-Baptiste Charles Jules / Saint / firent].

À l'intérieur, le porche est surmonté d'une tribune d'orgues à laquelle l'accès s'effectue par un escalier dans œuvre, à vis sans jour, logé dans la tourelle du côté droit.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; calcaire, pierre de taille

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan en croix latine

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 vaisseaux

Couvrements : voûte d'ogives

Type(s) de couverture : flèche en maçonnerie, toit à longs pans, croupe polygonale ; appentis

Escaliers : escalier dans-œuvre : escalier en vis sans jour, en maçonnerie

Décor

Techniques : sculpture

Représentations :

Précision sur les représentations :

Le tympan du portail central porte un écu sur lequel est gravée l'inscription. Il est soutenu par deux griffons, dont les pattes s'entremêlent de rinceaux végétaux stylisés d'où s'échappent des grappes de raisin. Le griffon, largement utilisé en héraldique est ici employé également pour sa valeur symbolique de résurrection du Christ ; un thème renforcé par la présence de grappes de raisins, qui symbolisent l'eucharistie.

La galerie située au-dessus de la rose de la façade occidentale est ornée d'une représentation des quatre Évangélistes, en pied, grandeur nature.

Dimensions

Mesures : l : 55 m ; la : 23 m

Statut, intérêt et protection

Autres réalisations des Delefortrie dans le Val de Nièvre : [église](#), [ancien presbytère](#) et [château](#) d'Havernas, [Château rouge](#), [château de la Navette](#) et [presbytère](#) de Flixecourt, églises de Vignacourt et probablement de [Vauchelles-lès-Domart](#). À Beauval, la [rue de l'Église](#), la [poste](#), le [monument sépulcral de Charles Saint](#) et un [lotissement concerté](#).

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99 O 587. **Beauval. Administration communale. Biens et travaux communaux.** 1870-1939.
- AC Beauval. **Registre des délibérations du Conseil municipal** (1880-1890).

Documents figurés

- La nouvelle église de Beauval.** In : *La nouvelle église de Beauval : sa construction, sa consécration, sa description.* Amiens : Piteux, 1888.

- **Vue de Beauval depuis l'ouest.** Horace Colmaire. peinture à huile sur toile, 1896 (Beauval, mairie).
- **L'église de Beauval en flammes, carte postale. 11 avril 1925 (A.P.).**
L'église de Beauval en flammes, carte postale. 11 avril 1925 (Archives privées).
- **Beauval (Somme). L'église après l'incendie.** Editeur Testu. Carte postale, avril 1925. (Archives privées).

Bibliographie

- Compte-rendu de la bénédiction solennelle de la première pierre de l'église de Beauval. **La Semaine religieuse du diocèse d'Amiens**, 17 août 1884.
- LEFEBVRE, François. **L'église de Beauval et la famille Saint.** *Revue du Nord : Histoire*, avril-juin 1996, t. LXXVII.
p. 337-345
- MANABLE, Christian. **Les Delefortrie, bâtisseurs d'églises.** *Histoire et tradition du pays des Coudriers*, novembre 2007, n°35.
p. 18-24.
- **Consécration de l'église de Beauval, 7 août 1888.** Amiens : Jeunet, 1888.
- **La nouvelle église de Beauval : sa construction, sa consécration, sa description.** Amiens : Piteux frères, 1888.
- INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL. Région PICARDIE. **Le Val de Nièvre, un territoire à l'épreuve de l'industrie.** Réd. Frédéric Fournis, Bertrand Fournier, et al. ; fotogr. Marie-Laure Monnehay-Vulliet, Thierry Lefébure. Lyon : Lieux Dits, 2013. (Images du patrimoine ; 278).
p. 29

Annexe 1

Déclaration de la famille Saint devant le conseil municipal pour le projet de construction d'une nouvelle église, 13 janvier 1884

Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Beauval, 13 janvier 1884.

Monsieur Charles Saint, chevalier de la Légion d'honneur, négociant à Paris, et Jules, Saint, négociant à Rouen, sur leur demande sont introduits dans la salle des délibérations, et au nom de la famille saint tout entière font la déclaration suivante : Monsieur le maire, Messieurs, nous avons à notre disposition un terrain spacieux provenant des familles Jourdain et Longchamp, situé à Beauval, rue des juifs, derrière l'habitation de Mademoiselle Marceline Saint. Désirant gratifier notre pays natal d'une œuvre utile et durable, nos intentions sont :

de faire construire sur ledit terrain une église de 55 m environ de long sur 23 m environ de large, destinée à remplacer la vieille église, et pour servir seul, aussitôt après les travaux terminés à l'exercice du culte catholique.

D'établir une avenue de 16 m d'environ de large pour relier cette église à la place publique. Cette avenue serait formée en utilisant la ruelle Monsieur, qui a 5 m de large et en prenant le surplus dans la propriété de Monsieur Charles Saint, occupé par Mademoiselle Marceline Saint.

De prendre à notre charge tous les frais de terrassement, de construction, d'ornementation et autres, qui seraient occasionnés par l'édification du monument dont il s'agit.

De faire donation au profit de la commune de Beauval nos frais, tant de l'église en question lorsqu'elle sera entièrement terminée, que du terrain sur lequel sera élevé, de l'esplanade en avant du portail et de la partie d'avenue prise sur la propriété de Monsieur Charles Saint que des immeubles par nous donnés, serait bien entendu inaliénable est affectée à perpétuité aux divers usages ci-dessus indiqués.

Avant de commencer les travaux, nous désirerions savoir si nos projets recevraient l'assentiment du conseil municipal. C'est pourquoi, Messieurs, nous nous trouvons devant vous dans le but de vous demander et d'obtenir votre avis sur

les propositions ci-dessus que nous avons l'honneur de soumettre à votre appréciation. Afin d'éclairer votre jugement nous mettons sous vos yeux le plan dressé au sujet de ladite construction par Monsieur Deleforterie (sic), architecte à Amiens. il est bien entendu que nous nous interdirons pour nous et nos descendants toute construction autre que le mur de clôture sur le terrain se trouvant entre le nouvelle église et la ruelle Monsieur. La même interdiction aura également lieu sur le terrain au sud de l'édifice dont s'agit, sur une largeur de 10 m.

Le conseil, après en avoir délibéré, vu le plan dont il s'agit, considérant que l'emplacement choisi est proposé par MM. Saint se trouve situé à peu près au centre du village et qu'il est convenable à tous les points de vue, considérant qu'il y aurait un avantage évident pour la commune à devenir gratuitement propriétaire d'un édifice aussi important qu'utile, considérant aussi que l'église actuelle n'est plus d'une solidité bien certaine et qu'elle peut donner lieu à une époque plus ou moins rapprochée à de fortes dépenses qui incomberaient aux habitants, à l'unanimité, donne son adhésion complète au projet de Monsieur Charles Saint, chevalier de la Légion d'honneur et de Monsieur Jules Abel Saint, et de la famille Saint tout entière et accepte avec reconnaissance leur généreuse proposition.
AD Somme ; 99 O 587.

Annexe 2

Charges et conditions de la donation de la nouvelle église, 10 août 1888

La donation faite par la famille Saint à la commune de Beauval, est conditionnée à :

1°) Conserver à l'église sa destination d'église communale affectée exclusivement l'exercice du culte catholique et y faire célébrer ce culte régulièrement.

2°) Conserver à l'esplanade et à l'avenue leur destination de voie publique, sans jamais pouvoir y établir ni définitivement ni provisoirement aucune fête publique, foires, marchés, ou autres réunions analogues ; les dites esplanade et avenue devant toujours demeurer libres de toute construction de quelque nature que ce soit, boutiques, baraques, stationnement de voiture etc. et généralement de tout ce qui pourrait nuire à leur destination aspect ou à l'exercice paisible du culte.

3°) De laisser à l'usage exclusif des donateurs, de leurs héritiers ou de telles personnes qu'ils indiqueraient, le droit d'usage et de jouissance que se sont réservés les donateurs, d'un caveau à l'ouest, spécialement réservé pour la sépulture de la famille Saint, , sous la sacristie, côté ouest desservi par une descente extérieure sans communication avec l'église et comprenant six cases.

4°) De réserver à l'usage exclusif de la famille Saint la jouissance des dix stalles situées dans le chœur de l'église et des deux premiers bancs de la nef, situés face au transfert

5°) enfin de faire chanter tous les ans et à ses frais une messe solennelle pour le repos des âmes des donateurs ; le tout à perpétuité.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide qu'il persiste à accepter la donation de la famille Saint ci-dessus rappelé avec les charges stipulées.

AC Beauval ; Registre des délibérations du Conseil municipal.

Annexe 3

Modifications apportées à la donation de la famille Saint, notamment les charges qui vont à l'encontre des lois à l'ordre public, 28 avril 1889

La commune de Beauval devra à perpétuité et sous peine de révocation conservée à l'église sa destination d'église communale affectée exclusivement à l'exercice du culte catholique et y faire célébrer ce culte régulièrement ; et conserver à l'esplanade et à l'avenue leur destination de voie publique. Au moyen de quoi ces églises, et esplanade et avenues seront inaliénables.

L'esplanade et l'avenue devront toujours rester libre et ne pourront recevoir aucune construction permanente, mais la commune si elle le juge à propos, pourra y autoriser à titre temporaire l'installation de fêtes foraines, foires, marchés ou autres réunions avec le jeu, boutiques, baraquements, stationnement de voitures ; les donateurs lui confiant le soin de veiller à ce qu'il n'en puisse résulter aucun inconvénient ni pour la destination et le bon aspect des biens ni pour l'exercice paisible du culte.

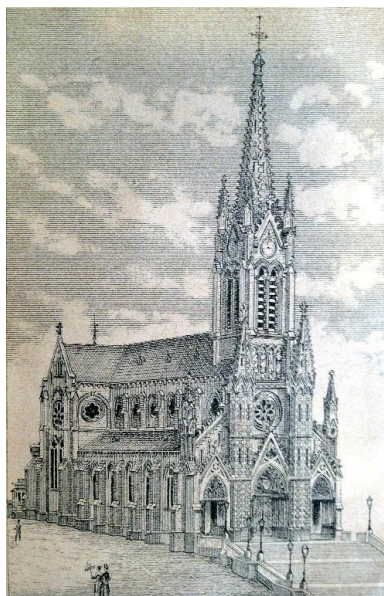
Elle devra laisser à l'usage exclusif des donateurs, de leurs héritiers ou des membres de leur famille qu'ils indiqueraient, le caveau destiné à leur sépulture. Lequel caveau, construit sous la sacristie, côté ouest, est desservi par une descente extérieure sans communication avec l'église. L'administration communale conservant le droit, en conformité avec le décret du 23 prairial an XII, d'autoriser ou non toute sépulture dans le caveau.

De réserver aussi à l'usage exclusif des donateurs pour eux et leurs familles, tant qu'elles existeront, les stalles du côté droit du sanctuaire et de faire célébrer chaque année une messe solennelle pour les donateurs et leurs familles à la date du 7 août ou le lendemain si le jour tombait un dimanche.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte avec reconnaissance la libéralité de la famille ça selon ces nouvelles conditions.

Archives communales de Beauval, Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal.

Illustrations



La nouvelle église de Beauval, 1888.

Phot. Bertrand Fournier

IVR22_20138015853NUCA



Vue d'ensemble de la nouvelle église de Beauval depuis l'ouest, tableau à l'huile sur toile d'Horace Colmaire, 1896 (Beauval, mairie).

Phot. Fournier

Bertrand (reproduction)

IVR22_20138015885NUC2A

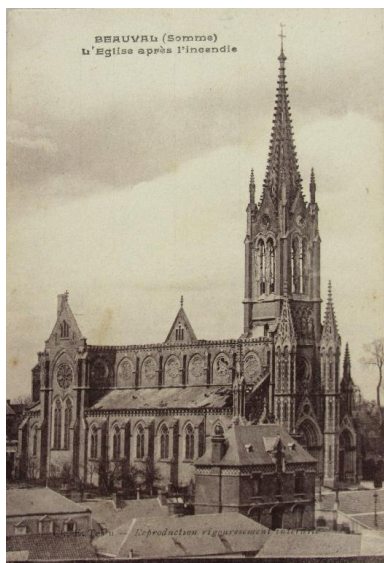


L'église en flammes, 11 avril 1925 (coll. part.).

Phot. Fournier

Bertrand (reproduction)

IVR22_20138015649NUC2A



Vue de l'église après l'incendie d'avril 1925 (coll. part.).

Phot. Fournier

Bertrand (reproduction)

IVR22_20138015654NUC2A



Vue de situation de l'église dominant le village.

Phot. Thierry Lefébure

IVR22_20138000081NUC2A



Vue d'ensemble extérieur sud ouest.

Phot. Thierry Lefébure

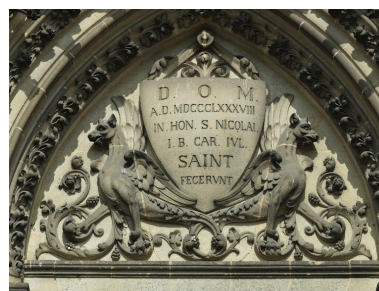
IVR22_20128000541NUC2AQ



Vue d'ensemble occidentale, de face.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000542NUC2A



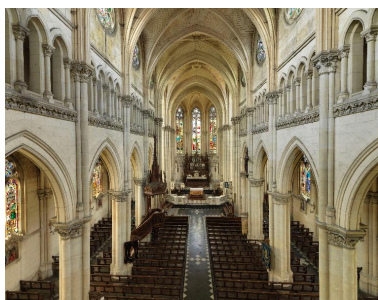
Détail du portail occidental
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000547NUC2A



Détail du tympanum du
portail occidental.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000548NUC2A



Le chevet.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20138000150NUC2A



Vue de la nef et du chœur,
depuis la tribune d'orgues.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000543NUC2AQ



Vue de la nef depuis le chœur.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20138000354NUC2A

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Statue (grandeur nature) : Saint Charles Borromée (IM80001905) Hauts-de-France, Somme, Beauval, rue de l' Eglise

Oeuvre(s) en rapport :

Le village de Beauval (IA80009620) Hauts-de-France, Somme, Beauval

Le mobilier de l'église Saint-Nicolas (IM80001936) Hauts-de-France, Somme, Beauval, église paroissiale Saint-Nicolas, rue de l' Eglise

Ancien presbytère (IA80009801) Picardie, Somme, Havernas, 14 rue de l' Église

Château d'Havernas (IA80009695) Picardie, Somme, Havernas, 6 et 9 place de l' Église

Demeure d'industriel, dite château de la Navette à Flixecourt (IA00076560) Hauts-de-France, Somme, Flixecourt, rue Pierre-Légrand

Demeure d'industriel, dite Château rouge à Flixecourt (IA80009771) Picardie, Somme, Flixecourt, 28 rue Courbet

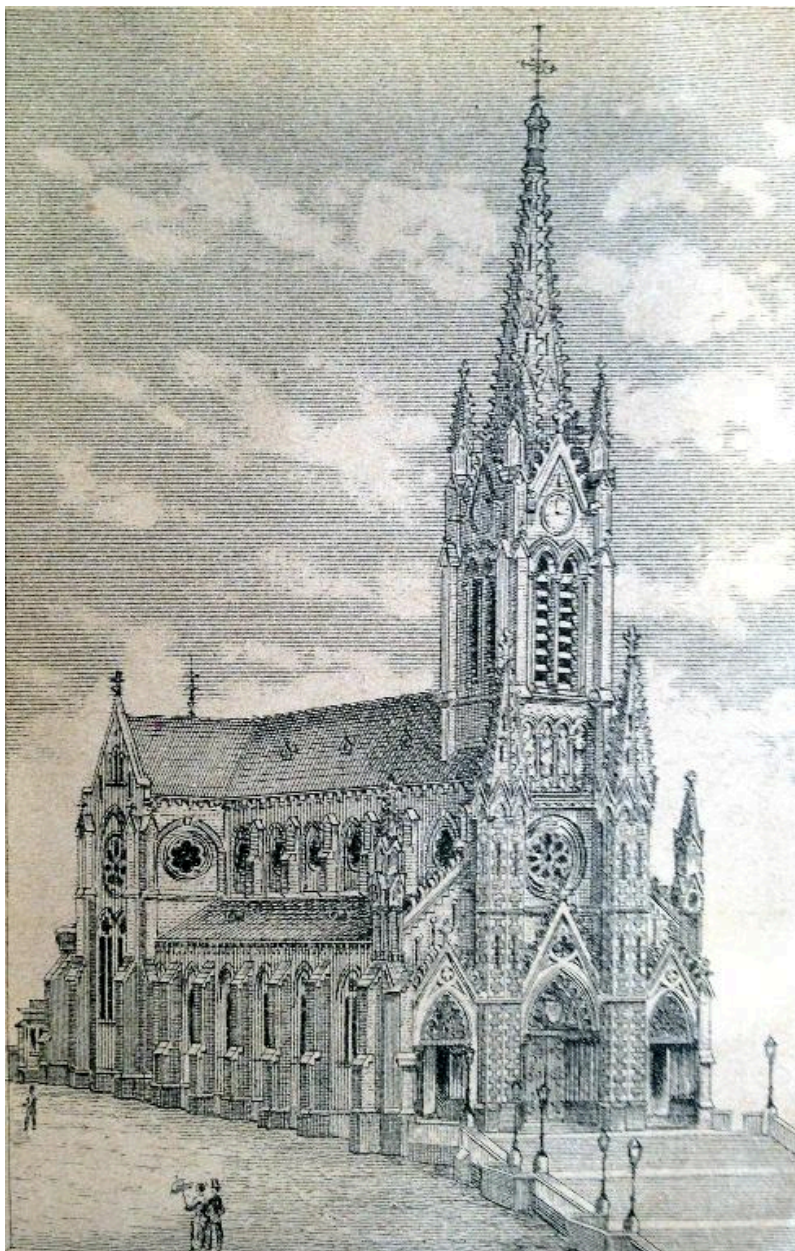
Église paroissiale Saint-Firmin de Vignacourt (IA80010259) Hauts-de-France, Somme, Vignacourt, rue Godard-Dubuc

Église paroissiale Saint-Georges et ancien cimetière de Ribeaucourt (IA80009693) Hauts-de-France, Somme, Havernas, place de l' Église

Église paroissiale Saint-Nicolas de Vauchelles-lès-Domart (IA80009699) Picardie, Somme, Vauchelles-lès-Domart, rue Guilbert

Auteur(s) du dossier : Bertrand Fournier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



La nouvelle église de Beauval, 1888.

IVR22_20138015853NUCA

Auteur de l'illustration : Bertrand Fournier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



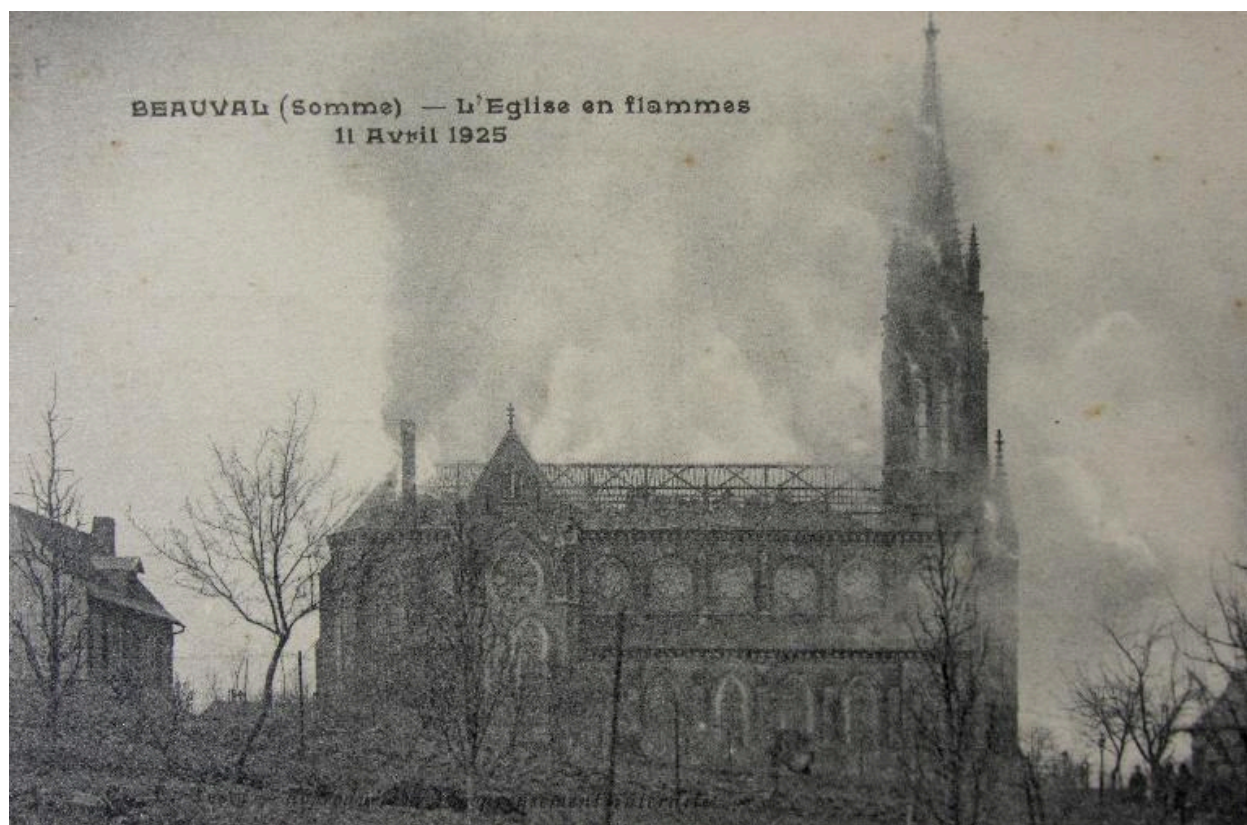
Vue d'ensemble de la nouvelle église de Beauval depuis l'ouest, tableau à l'huile sur toile d'Horace Colmaire, 1896 (Beauval, mairie).

IVR22_20138015885NUC2A

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



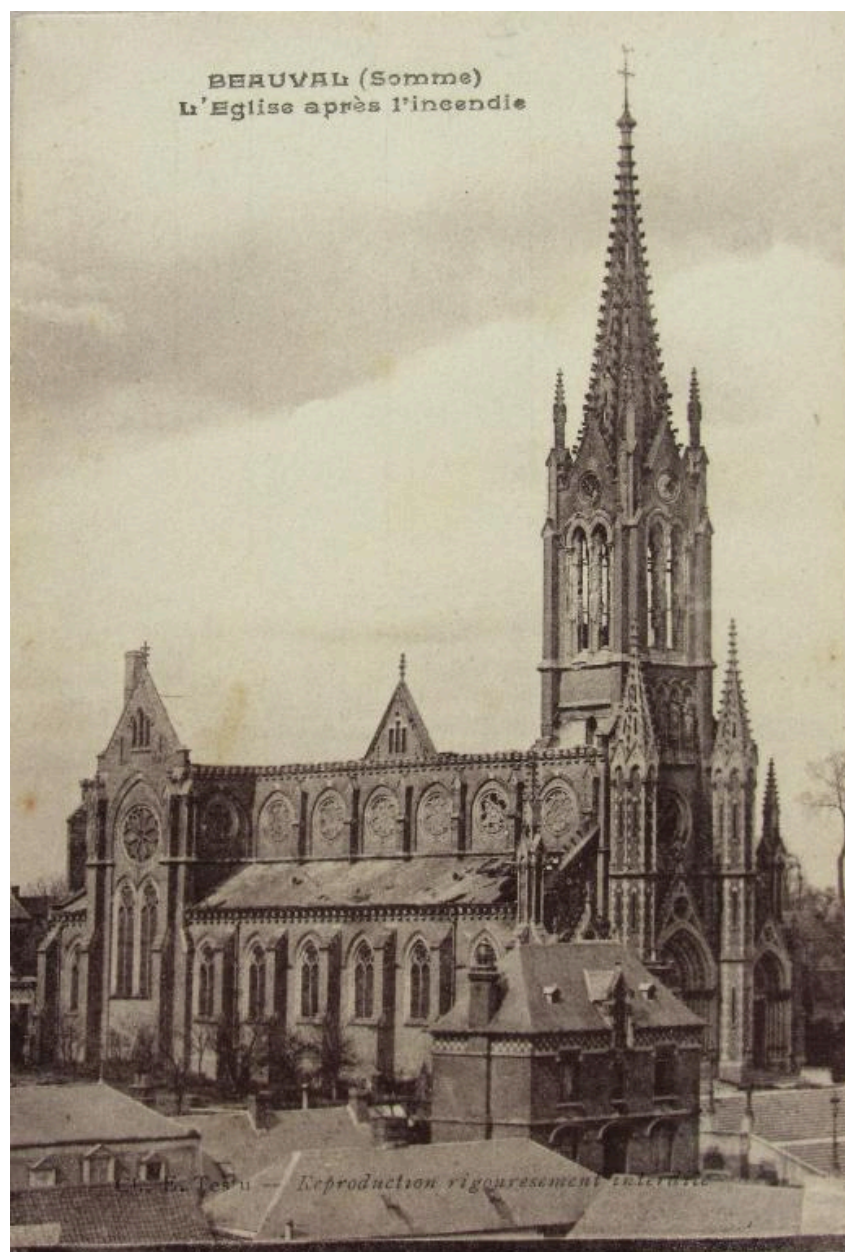
L'église en flammes, 11 avril 1925 (coll. part.).

IVR22_20138015649NUC2A

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'église après l'incendie d'avril 1925 (coll. part.).

IVR22_20138015654NUC2A

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de l'église dominant le village.

IVR22_20138000081NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble extérieur sud ouest.

IVR22_20128000541NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble occidentale, de face.

IVR22_20128000542NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



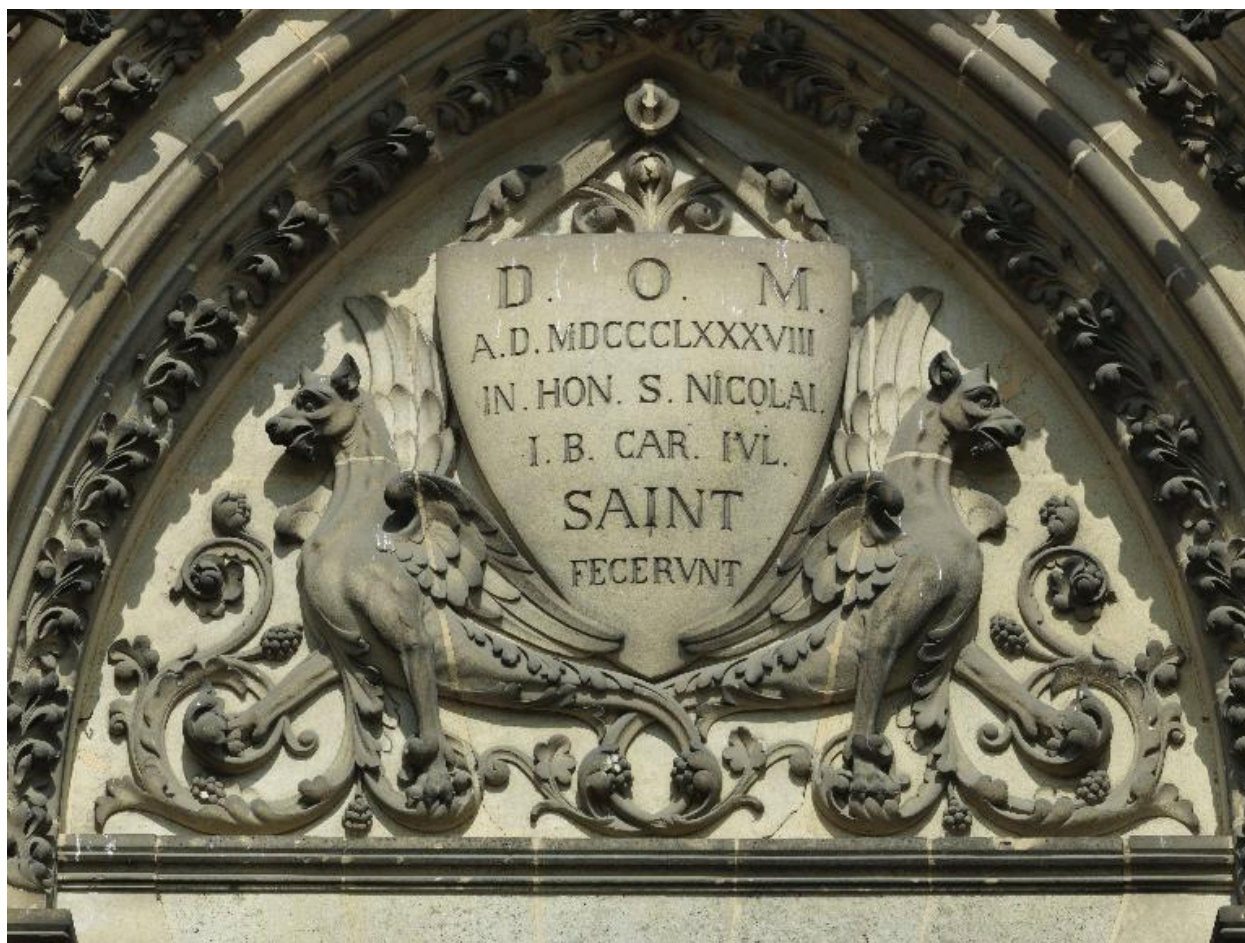
Détail du portail occidental

IVR22_20128000547NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du tympan du portail occidental.

IVR22_20128000548NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



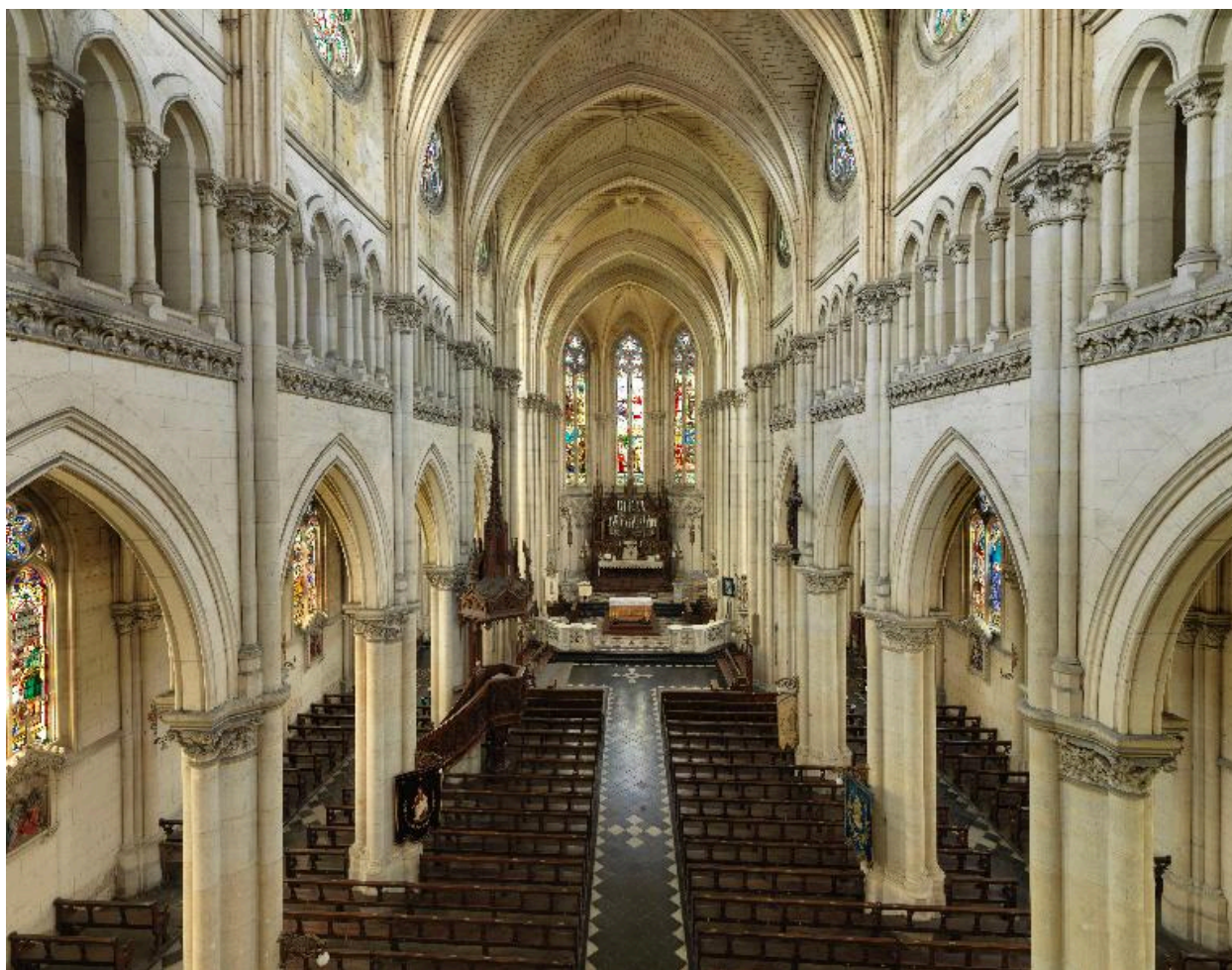
Le chevet.

IVR22_20138000150NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la nef et du chœur, depuis la tribune d'orgues.

IVR22_20128000543NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la nef depuis le chœur.

IVR22_20138000354NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation